

**Rapport de la commission « Finances et Administration – FA » au Conseil municipal**  
Acte de modification du contrat régissant le DDP 7369 (Pré-Marais 20-22-24-26) de Bernex par la  
Fondation de la commune de Bernex pour l'artisanat, le commerce et l'industrie (FCBACI)  
Projet d'acte

---

Réunie en séance ordinaire le 13 novembre 2024, la commission Finances et Administration a étudié le projet de modification du contrat concernant le DDP Pré-Marais 20-22-24-26.

Conformément au contrat régissant ce DDP, l'Etat de Genève a décidé d'adapter le montant de la rente du droit de superficie en tenant compte de l'évolution de l'indice officiel suisse des prix à la consommation.

La nouvelle rente est fixée à 75'538,20 francs, garantie par une hypothèque légale, représentant trois fois le montant de la rente, qui doit donc être modifiée. Les frais seront à la charge de la Fondation FCBACI.

La commission passe au vote et vous recommande par

**7 pour (7 membres présents)**

D'accepter cet acte de modification du contrat régissant le DDP 7369.

La rapportrice  
Sandra MARCONI

Bernex, le 14 novembre 2024